



Prix Médias et Ruralités  
VOIR ET DIRE LES RURALITÉS

## PRIX RTE DES JOURNALISTES

### de la PRESSE MAGAZINE

#### • CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

- Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne.  
<https://www.prix-medias-et-ruralites.fr/candidatures/>
- Les candidats doivent être titulaires de la carte professionnelle ou en cours de validation.
- Les candidatures doivent être composées : d'un reportage publié **entre le 1er Janvier 2023 et le 31 décembre 2023, de la carte professionnelle (recto/verso) et devront être enregistrées avant le 15 Janvier 2024.**
- Les journalistes peuvent se présenter à titre individuel ou en équipe. Il n'est pas nécessaire d'être recommandé par un journal. Néanmoins, ceux-ci peuvent soumettre des candidats répondant aux critères du présent règlement.

#### • LE REPORTAGE

- Le reportage print présenté peut être une enquête ou un reportage éclairés par des portraits ou interview traitant de l'actualité politique, économique, sociale, sportive, culturelle, etc.,
- Le reportage (en un ou plusieurs volets) devra se présenter sous la forme **d'un fichier PDF de très bonne qualité et relié en un seul document ou un lien vers le média en accès libre et gratuit.**

#### ATTENTION :

- Les candidats peuvent présenter un seul reportage, voire deux maximum..

#### • DOTATION

La dotation d'une valeur de 5000 € sera attribuée sous la forme de deux prix :

- GRAND PRIX RTE : 4 000 €
- PRIX COUP DE CŒUR RTE: 1000 €

#### INFORMATION/CONTACT :

Jean-Yves Vif Tel 06 08 46 98 14 [jeanyves.vif@gmail.com](mailto:jeanyves.vif@gmail.com)